

Continuité pédagogique : pour que Néron ait droit à son procès malgré tout !

La crise sanitaire et les mesures prises pour y faire face ont conduit de nombreux professeurs à constamment ajuster les projets pédagogiques qu'ils avaient conçus. C'est le cas d'Agathe Langlet, professeure de lettres classiques au lycée Guy Mollet d'Arras qui a dû réorienter plusieurs fois le projet imaginé dans le cadre d'un cours destiné aux latinistes de 1^{ère} générale.

En s'inspirant des principes de l'historiographie moderne et de la mise en scène, il s'agissait de faire le procès de Néron, avec le recul historique et les connaissances dont nous disposons aujourd'hui : est-il coupable de la mort de son demi-frère Britannicus ? du meurtre de sa mère ? de l'incendie de Rome ? La vérité est sans doute plus complexe qu'on ne le pense et, après tout, *ERRARE HUMANUM EST !*

La réalisation finale devait être filmée dans les locaux de la Cour d'Appel de Douai, lors d'une sortie de deux jours. En s'appuyant sur les œuvres de Suétone et Tacite et l'étude de *Britannicus* de Racine, les élèves ont pu imaginer, dans le cadre de travaux de groupe, qui pourrait intervenir lors du procès, quels témoignages pourraient être délivrés, comment Néron pourrait tenter de se défendre. Le groupe s'est remarquablement investi, et le scénario était presque terminé...



Mais il est devenu impossible de prendre un bus et d'aller passer deux jours à Douai.

Du plan B au plan D

Contraints de renoncer au tournage du film du procès d'Assises, mais trop motivés pour arrêter le projet, les élèves et leur professeure s'orientent vers une pièce de théâtre, avec l'espoir d'inviter les parents à assister à la représentation... jusqu'à ce que les réunions auxquelles participeraient plus de six adultes ne soient plus envisageables.



Un deuxième plan est alors envisagé : assurer la représentation sous la forme d'une visioconférence, avec les différents intervenants (accusé, avocats, témoins...) qui prendraient la parole à tour de rôle depuis chez eux. La professeure se procure des webcams pour les élèves qui n'en avaient pas à la maison, et tous procèdent à des essais, mais très vite des problèmes techniques surgissent : une image verte, un son en décalage avec l'image, une connexion défectueuse... Il faut une fois encore renoncer à cette solution.



Le temps presse : une nouvelle fermeture des établissements est annoncée et les dates des vacances scolaires sont avancées. Il reste deux heures à Madame Langlet et ses élèves pour trouver une forme alternative à la réalisation finale du projet...

Pourquoi ne créeraient-ils pas un podcast ? Certes, cela nécessite de nouveaux aménagements mais la motivation de tous est inébranlable. Les élèves les plus timides qui s'étaient à l'origine positionnés pour jouer le rôle des assesseurs acceptent de devenir des journalistes qui prennent largement la parole pour introduire et commenter le procès de Néron. Restera encore un montage à réaliser mais les quatre parties du podcast sont finalement publiées en ligne :

<https://www.youtube.com/watch?v=euy6rHc3Btc>
<https://www.youtube.com/watch?v=UGF5EVlxA1k>
<https://www.youtube.com/watch?v=Qng1F7kYlrg>
<https://www.youtube.com/watch?v=o8kbl4LHA6Y>

Tout au long de l'année passée, de très nombreux professeurs ont eu besoin, comme Madame Langlet, de concevoir de nouveaux projets et de les mener à terme.

C'était essentiel, expliquent-ils, pour les élèves comme pour eux-mêmes, dans le contexte si particulier de la crise sanitaire, de continuer à exercer sa créativité et de ne pas renoncer. En matière d'éducation, *PERSEVERARE NON EST DIABOLICUM !*

